Prise de parole intersyndicale / 31 mai 2023 – DSDEN 53

Nous sommes réunis devant la DSDEN 53, ce 31 mai, jour de l'examen du pacte au CSA ministériel.

Macron et le ministre Ndiaye souhaiteraient tourner la page de la réforme des retraites, nos organisations syndicales répondent : Abrogation de la loi Macron sur les retraites, augmentez les salaires, pas l'âge de la retraite !

Nos organisations refusent le Pacte Ndiaye et sa mise en œuvre. Pourquoi ?

La pseudo-revalorisation conçue par le ministère de l'Education nationale, exclut les personnels non enseignants (AED, AESH, administratifs), adapte nos carrières à l'allongement que la réforme des retraites leur ferait subir, nie la réalité du temps de travail réel des personnels de l'Education Nationale et laisse se dégrader la grille de nos rémunérations liée à nos statuts.

<u>En ce qui concerne le socle :</u>

- pour la grande majorité des enseignants qui ont plus de 15 ans d'ancienneté, la seule « revalorisation » consiste en un doublement de l'ISOE et de l'ISAE, primes jamais revalorisées depuis leur création ! En réalité, il n'y a aucune augmentation substantielle et indiciaire, les montants des primes sont largement inférieurs aux annonces du ministère, et seuls les personnels en début de carrière vont connaitre une augmentation réelle de leur prime d'attractivité.

- pour ceux qui ont moins de 15 ans de carrière, s'ajoute une prime d'attractivité variable. Elle ne fait que relever le début de carrière qui frôlait le SMIC, et qui risquait de finir par passer en-dessous.

- les mesures pour élargir un peu l'accès à la classe exceptionnelle et à la hors classe ne visent qu'à adapter nos carrières à leur allongement, du fait de la réforme des retraites.

<u>En ce qui concerne le Pacte :</u>

- il faut accepter de travailler plus pour perdre un peu moins.
- les missions du Pacte placent les personnels dans des situations de concurrence

- c'est une attaque sans précédent contre nos statuts et contre l'école publique

<u>Dans tous les cas de figure :</u>

- nous devrions prendre au moins deux ans ferme à cause de la réforme des retraites.
- nous n'aurons pas de retraite complète à 64 ans : personne n'aura cotisé 43 annuités à cet âge

- les revalorisations ne sont que des primes. Elles ne sont pas indiciaires et ne seront pas comptabilisées pour le calcul de nos pensions. Elles sont conditionnées à des missions qui alourdissent la charge de travail déjà trop importante

- aucune de ces mesures ne nous permet de rattraper l'inflation

Nos organisations appellent les personnels à refuser le Pacte !

Dans le même temps les offensives contre l'école publique se poursuivent

Avec l'acte 2 de l'école inclusive, le président Macron et le ministre Ndiaye prévoient ni plus ni moins la disparition des AESH. On aurait pu se demander si ce gouvernement allait enfin intervenir pour le respect des notifications de la MDA, pour les créations de postes dans les structures et dispositifs spécialisées, pour que soient rouvertes les places dans les établissements médico-sociaux ? s'il allait attribuer les moyens pour réabonder les RASED ? S'il allait revenir sur la politique de culpabilisation des collègues ? Si le ministre allait prendre la mesure de la catastrophe en cours ?

Et bien non. Le cap a été donné avec cet acte 2 de l'école inclusive.

Il est désormais prévu de liquider toutes les structures et classes spécialisées restantes au nom d'une inclusion à marche forcée et de demander aux collègues d'adapter la pédagogie censée se substituer aux soins manquants aux élèves.

Les AESH sont clairement menacées de disparition. Déjà précaires et maltraitées par le ministère de l'Education Nationale, elles sont désormais considérées au Ministère comme des entraves à l'autonomie des élèves. **Oui, le président Macron annonce la fin des AESH et AED, pour les transformer en animateur, accompagnant de la réussite éducative. Je cite :** *« Les fonctions des AESH et des assistants d'éducation seront progressivement réformées et regroupées pour créer un métier d'accompagnant à la réussite éducative. »*

Balayant d'un revers de main les revendications : *« Un vrai statut, un vrai salaire, un temps plein pour 24h »*, Macron envisage de changer les missions des AESH, de les faire travailler plus longtemps en leur faisant prendre la place des AED. Quel mépris pour les missions aujourd'hui effectuées par les AED et les AESH.

En bref, la solution du ministère à la situation intenable repose toujours sur des moyens insuffisants et désormais uniquement sur des adaptations pédagogiques ou sur la formation des enseignants…

Nos organisations syndicales estiment que les considérations budgétaires ne peuvent imposer la poursuite de la maltraitance institutionnelle des élèves et des personnels et l'achèvement du démantèlement des structures spécialisées, au nom d'une école inclusive à tout prix et sans moyen.

Réforme des retraites, Pacte Ndiaye, Acte 2 de l'école inclusive, réforme de la voie professionnell : inacceptable ! Nos organisations syndicales FNEC-FP FO 53, CGT Educ'Action, FSU 53, UNSA éducation 53 et Sud 53 revendiquent :

- l'abrogation de la contre-réforme des retraites : non à un âge de départ à 64 ans, non aux 43 annuités de cotisation obligatoires, maintien du code des pensions civiles et militaires !

- le retrait du Pacte : aucune charge de travail supplémentaire n'est acceptable.
- des mesures d'urgence pour : l'augmentation de la valeur du point d'indice, son indexation sur l'inflation, et l'amélioration des grilles indiciaires (augmentation indiciaire) pour tous les personnels de l'Education Nationale

- le maintien des structures d'enseignement spécialisé et la création de postes pour répondre à toutes les notifications de la MDA

- un vrai statut, un vrai salaire pour les AESH et le refus de la fusion des métiers AESH/AED

- le retrait de la réforme de la voie professionnelle qui va supprimer des filières et des postes d'enseignants

- le respect de nos statuts